

Habitat : 151 ménages aidés par le Département pour adapter leur logement en 2025

Réunie le 28 septembre dernier, la commission permanente du Département des Deux-Sèvres a approuvé le bilan 2025 de la prime à l'amélioration de l'habitat. L'an dernier, 151 ménages ont bénéficié de cette aide départementale, pour un montant total de 290 283 €.

Versée en complément des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la prime à l'amélioration de l'habitat aide les propriétaires à adapter leur logement à la perte d'autonomie et à rénover les habitations dégradées. En 2025, elle a très majoritairement financé des travaux d'adaptation (138 dossiers) : aménagement de salles de bain et de toilettes, installation de monte-escaliers, d'ascenseurs ou de volets motorisés. Treize dossiers ont concerné la remise en état de logements dégradés.

Ces aides profitent d'abord aux foyers les plus fragiles : 110 des 151 ménages accompagnés disposent de ressources très modestes. Elles ont permis de réaliser 2,57 M€ de travaux, dont 1,6 M€ financés par l'Anah, de Mauléon à Chef-Boutonne en passant par Niort, Parthenay ou Thouars.

Depuis 2024, la prime est versée directement aux bénéficiaires, sans passage préalable en commission permanente. Le bilan présenté chaque année aux élus permet d'en assurer le suivi.

Le chiffre

138

logements
adaptés à la perte
d'autonomie
en 2025 grâce
au soutien du
Département.

« Ce bilan montre l'efficacité
du travail mené avec l'Anah :
en complétant ses aides, le
Département rend possibles
des travaux que bien des
propriétaires ne pourraient
pas engager seuls, partout en
Deux-Sèvres. Et nous tenons
nos engagements : tous les
dossiers déposés en 2025
seront accompagnés jusqu'à
l'achèvement des travaux. »

Guillaume Juin,
Vice-président
en charge du retour à l'emploi
et de l'insertion professionnelle
et sociale

« Une salle de bain accessible,
un monte-escalier : ces
travaux changent le quotidien
et permettent de rester chez
soi en sécurité. En 2025, le
Département a accompagné
151 foyers, pour la plupart aux
ressources très modestes. »

Coralie Dénoues,
Présidente du Département
des Deux-Sèvres